

**LIEU DE LA COURSE** : NOISY SUR ÉCOLE Parking du Cimetière le 04 mars 2012

**MOYEN DE COMMUNICATION** :

- Juste avant le péage direction MILLY LA FORÊT par N 372. Déviation de MILLY en direction de FONTAINEBLEAU puis direction NEMOURS par CD16 ensuite suivre le fléchage.
- Au départ de PARIS, AUTOROUTE A6 Sortie N°13

**RÈGLEMENT**

**INSCRIPTION – DROITS D'ENGAGEMENT** :

Les épreuves sont ouvertes aux licenciés ou non licenciés – Tél. : 01.64.24.51.15 Site : noisy-sur-ecole.com  
Bulletin d'inscription et règlement à faire parvenir à : **LOISIRS ET CULTURE**

**1 rue du Pont de l'Arcade  
77123 NOISY SUR ÉCOLE**

Conformément à la loi 99-223 du 23 mars 1999 relative à la protection de la santé des sportifs, un certificat médical ou sa copie doit être présentée à l'inscription pour les participants non licenciés à la FFA ou à une fédération sportive.

**Ce certificat médical doit être daté de moins de un an le jour de la course et non rendu. (Photocopie acceptée)**

**DROIT D'INSCRIPTION** :

8 € pour les 5km -12km-21km si pris à l'avance - Gratuité des 2km pour les enfants né jusqu'en 1999.

Date limite d'inscription par courrier : **01 mars 2012**

**Inscription sur place le jour de la course à partir de 8 h. Prix : 10 €. La clôture des inscriptions est à 9H00 Attention limite d'inscription 1000 participants.**

**REMISE DES DOSSARDS** :

Sur place le jour de la course avant 9h pour Adultes et avant 9h30 pour Enfants.

Un tee-shirt de la course sera remis sur place aux **900 premiers inscrits.**

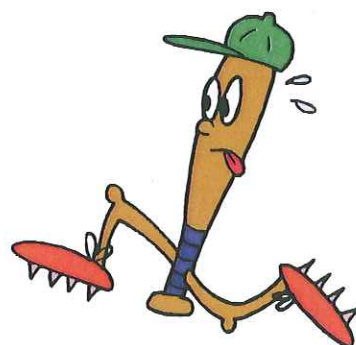
**RAVITAILLEMENT** :

4<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup>, 15<sup>ème</sup>, 20<sup>ème</sup> Km. et à l'arrivée.

**DÉPART** : 9h30 pour le 21 Km, 9h35 pour le 12 Km, 9h40 pour les enfants,  
10h00 pour le 5 Km.

**SECOURS ET SÉCURITE** :

Croix Rouge, Docteur, Commissaires de course, 1 VTT de fermeture de course.



**DESCRIPTIF DE L'ÉPREUVE** :

Course à pied entièrement en forêt, sur des sentiers et chemins de GR, Plats pour le 5,2 km - et dénivelés pour le 12 km et 21km + paysages au 10km - indication des kilomètres sur des panneaux présentés par les commissaires de course.

**RÉGULARITE DES ÉPREUVES** :

Chaque participant doit acquitter un droit de participation et porter un dossard fourni par l'organisateur. Il s'engage :

- à accomplir la distance prévue dans le temps imparti par l'organisateur  
(Fermeture du contrôle d'arrivée à 13 heures)
  - à prendre le départ dans un esprit loyal et sportif
  - à s'assurer auprès d'un spécialiste qu'il ne présente pas de contre indication médicale à ce type d'épreuve
  - à respecter l'environnement dans lequel il va courir
  - à ne jeter aucun déchet en dehors des zones prévues à cet effet sous peine d'élimination immédiate
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident provoqué par la déficience physique ou psychique ainsi que toute responsabilité en cas de vol ou autres dommages qui pourraient survenir pendant la manifestation sportive.

**L'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'épreuve en fonction des conditions climatiques.  
Cette course fait partie du Challenge Trail Découverte 77.**

**CLASSEMENT** :

Individuel (effectué au fur et à mesure de l'arrivée des participants et par catégorie)

**DROIT D'IMAGE** :

Vous autorisez expressément l'organisation à utiliser les images sur lesquelles vous pourriez apparaître, sur tous supports y compris les documents publicitaires.

**RÉCOMPENSES SUIVANT CLASSEMENT**